



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

**9146<sup>e</sup>** séance

Mercredi 5 octobre 2022, à 15 heures  
New York

|                    |                                                               |                                   |
|--------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Président :</b> | M. Biang . . . . .                                            | (Gabon)                           |
| <b>Membres :</b>   | Albanie . . . . .                                             | M <sup>me</sup> Dautllari         |
|                    | Brésil . . . . .                                              | M. de Almeida Filho               |
|                    | Chine . . . . .                                               | M. Geng Shuang                    |
|                    | Émirats arabes unis . . . . .                                 | M <sup>me</sup> Nusseibeh         |
|                    | États-Unis d'Amérique . . . . .                               | M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield |
|                    | Fédération de Russie . . . . .                                | M <sup>me</sup> Evstigneeva       |
|                    | France . . . . .                                              | M. de Rivière                     |
|                    | Ghana . . . . .                                               | M. Agyeman                        |
|                    | Inde . . . . .                                                | M <sup>me</sup> Kamboj            |
|                    | Irlande . . . . .                                             | M <sup>me</sup> Moran             |
|                    | Kenya . . . . .                                               | M. Kiboino                        |
|                    | Mexique . . . . .                                             | M. de la Fuente Ramírez           |
|                    | Norvège . . . . .                                             | M <sup>me</sup> Juul              |
|                    | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . . | Dame Barbara Woodward             |

## Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée**

**Le Président** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Japon et de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

**M. Khiari** (*parle en anglais*) : D'après diverses sources gouvernementales, le 4 octobre, vers 7 h 23 heure locale, la République populaire démocratique de Corée a tiré un missile balistique. Ce missile, dont le lancement n'a pas été reconnu publiquement par la République populaire démocratique de Corée, aurait été tiré depuis la province septentrionale de Jagang, avec une portée de 4 500 kilomètres et un sommet de trajectoire d'environ 970 kilomètres. C'est la première fois depuis le 15 septembre 2017 que la République populaire démocratique de Corée lance un missile balistique au-dessus du territoire japonais.

Le Secrétaire général condamne fermement le tir d'un missile balistique à longue portée par la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit d'un acte irresponsable et d'une violation manifeste des résolutions du Conseil de sécurité en la matière. Ce tir risque d'attiser sensiblement les tensions dans la région et au-delà. Il est très préoccupant que la République populaire démocratique de Corée ait une nouvelle fois fait fi de toute considération pour la sécurité aérienne ou maritime internationale.

Le Secrétaire général appelle la République populaire démocratique de Corée à renoncer immédiatement à tout nouvel acte de déstabilisation et à se conformer pleinement à ses obligations internationales en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Secrétaire général exhorte la République

populaire démocratique de Corée à prendre des mesures pour renouer le dialogue avec les principales parties concernées en vue de parvenir à une paix durable et à la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne.

D'autres faits nouveaux inquiétants sont survenus depuis la dernière fois que nous avons présenté un exposé au Conseil de sécurité, le 11 mai (voir S/PV.9030). Outre le tir effectué hier, la République populaire démocratique de Corée a lancé, les 25 septembre, 28 septembre, 29 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, des systèmes présentant apparemment les caractéristiques de missiles balistiques à courte portée.

Le 12 septembre, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a signalé que certains éléments indiquaient que le site d'essais nucléaires de Punggye-ri était toujours actif et s'apprêtait à accueillir un essai nucléaire. L'AIEA a ajouté qu'elle continuait d'observer des activités de construction sur les installations nucléaires de Yongbyon, ainsi que des signes selon lesquels le réacteur nucléaire de 5 mégawatts était en fonctionnement.

Le Secrétaire général est vivement préoccupé par l'adoption, le 8 septembre, à l'Assemblée populaire suprême, de la loi sur la politique de la République populaire démocratique de Corée concernant les forces nucléaires. Accentuer le rôle et l'importance des armes nucléaires dans les doctrines de sécurité va à l'encontre des efforts déployés par la communauté internationale depuis des décennies pour réduire et éliminer les risques nucléaires.

Certains États continuent de s'appuyer sur les armes nucléaires dans leurs politiques de sécurité, mais ces armes menacent l'existence même de l'humanité. Leur présence accroît le risque d'une escalade involontaire ou d'une erreur d'appréciation. Nous devons redoubler d'efforts pour éliminer les armes nucléaires.

Le Secrétaire général exhorte la République populaire démocratique de Corée à reprendre le chemin du dialogue et à faire fond sur les efforts diplomatiques précédents. Il réaffirme son engagement à collaborer avec toutes les parties aux fins d'une paix durable et de la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne. Il salue et encourage la coopération et les contacts réguliers entre les principales parties et les félicite de leur volonté d'engager un dialogue sans conditions préalables avec la République populaire démocratique de Corée.

Dans le même temps, et sur un autre plan, le Secrétaire général reste préoccupé par la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Le système des Nations Unies, en coordination avec les partenaires internationaux et humanitaires, est prêt à envoyer du personnel et une assistance pour aider le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée à répondre aux besoins médicaux et humanitaires, notamment ceux liés à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Pour permettre une intervention rapide et efficace, nous réitérons notre appel à garantir l'entrée sans entrave du personnel international et des fournitures humanitaires. Nous saluons également les efforts déployés par les États Membres pour résoudre le problème du circuit bancaire destiné à appuyer les opérations humanitaires.

Pour terminer, je voudrais rappeler que l'unité du Conseil de sécurité sur cette question est essentielle pour apaiser les tensions, surmonter l'impasse diplomatique et éviter un cercle vicieux d'action et de réaction.

**Le Président :** Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, de son exposé, et je salue la participation des Représentants permanents du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

En l'espace de neuf jours à peine, la République populaire démocratique de Corée a lancé huit missiles balistiques, tous en violation flagrante de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. En début de semaine, elle a tiré, selon les informations disponibles, un missile balistique à longue portée dangereux et déstabilisant, qui a survolé le Japon. Pyongyang se sent clairement enhardi. Rien que cette année, la République populaire démocratique de Corée a effectué 39 tirs de missiles balistiques, ce qui dépasse de loin son précédent record de 25. En outre, de nombreux États Membres et l'Agence internationale de l'énergie atomique ont signalé qu'elle est en train de remettre en fonction son site d'essais nucléaires en vue d'un septième essai nucléaire. Kim Jong-un a demandé, selon ses propres mots, que le programme d'armes de destruction massive de la République populaire démocratique de Corée soit développé le plus rapidement possible. Et il semblerait qu'il parvienne à ses fins.

Depuis le début de l'année, 12 membres du Conseil se sont associés à nous pour condamner ces agissements illégaux et pour voter pour l'imposition de coûts réels à la République populaire démocratique de Corée, des coûts réels qui entraveraient sa quête d'armes de destruction massive et de missiles balistiques. Je remercie les collègues qui restent déterminés à défendre le régime mondial de non-prolifération. Mais comme nous le savons tous, la République populaire démocratique de Corée bénéficie de la protection totale de deux membres du Conseil de sécurité. Ces deux membres font tout pour justifier ses provocations répétées et bloquer toute tentative de mettre à jour le régime de sanctions. En résumé, deux membres permanents du Conseil de sécurité ont permis à Kim Jong-un d'agir de la sorte. Et avant d'entendre ces deux membres du Conseil répéter que les provocations de la République populaire démocratique de Corée sont en quelque sorte la conséquence des politiques et actions hostiles des États-Unis, ce qui n'est que pure fiction, examinons les faits.

Le 25 septembre, la République populaire démocratique de Corée a tiré deux missiles balistiques, en violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Les États-Unis, leurs alliés et le Conseil de sécurité n'ont rien fait pour provoquer ce comportement inacceptable. Après ces tirs, les États-Unis, leurs alliés et le Conseil sont restés vigilants, mais n'ont pas soulevé la question immédiatement. Et au cours des huit jours qui ont suivi, la République populaire démocratique de Corée a poursuivi cette escalade, qu'elle a lancée de sa propre initiative. Il ne fait donc aucun doute que ces tirs hostiles de missiles illégaux par la République populaire démocratique de Corée n'ont pas été provoqués. Nous ne tolérerons pas qu'un pays accuse les actions défensives que nous menons en réponse aux menaces de la République populaire démocratique de Corée d'être en quelque sorte la cause à l'origine de ces menaces.

Malgré le manque de coopération de la République populaire démocratique de Corée, les États-Unis restent attachés au dialogue et à la diplomatie. Cependant, ils ne resteront pas les bras croisés tandis que la République populaire démocratique de Corée les menace directement, ainsi que leurs alliés et le monde entier. Personne ne doit rester les bras croisés. Malgré les récentes divisions, je pense qu'il est encore en notre pouvoir de nous rassembler, comme nous l'avons fait ces dernières années, lorsque nous avons répondu unanimement à la provocation de la République populaire démocratique de Corée. Et notre intervenant vient de nous dire qu'il était important que nous restions unis. Nous pouvons et

devons renouer avec la période où nous nous exprimions d'une seule voix contre le comportement malveillant de la République populaire démocratique de Corée et où nous soutenions ensemble le régime mondial de non-prolifération. Cela signifie qu'il faut mettre pleinement en œuvre les résolutions existantes sur la République populaire démocratique de Corée. Cela signifie qu'il faut déployer des efforts pour maintenir les sanctions. Et cela signifie qu'il faut œuvrer à l'adoption d'une résolution pour faire face aux activités de contournement des sanctions auxquelles se livrera la République populaire démocratique de Corée à l'avenir.

La vérité, c'est que la République populaire démocratique de Corée met à l'essai des capacités susceptibles de menacer chaque État Membre. Cela menace notre sécurité individuelle et collective, un point c'est tout. Et en siégeant au Conseil de sécurité, nous avons tous pris la lourde responsabilité de protéger et de défendre la paix et la sécurité internationales. Alors faisons notre travail. Tenons cet engagement.

**M<sup>me</sup> Dautllari** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, de son exposé, et nous saluons également la participation des Représentants permanents du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

L'Albanie condamne avec force le tir de missile balistique à longue portée par la République populaire démocratique de Corée, qui a survolé le Japon le 3 octobre, ainsi que les sept autres tirs de missiles balistiques qu'elle a effectués depuis le 25 septembre. C'est inacceptable. La dernière fois que la République populaire démocratique de Corée a adopté un tel comportement, c'était en 2017, et à l'époque, le Conseil avait parlé d'une seule voix et pris des mesures pour lui demander des comptes. C'est à nouveau le moment pour le Conseil de sécurité d'agir de manière responsable et conséquente, afin de répondre aux menaces immédiates provenant de la République populaire démocratique de Corée, qui compromettent la stabilité de la péninsule coréenne et de l'ensemble de la région.

La République populaire démocratique de Corée doit cesser immédiatement ces actes de provocation dangereux. Avec les récents tirs, elle a non seulement violé toutes les résolutions du Conseil de sécurité en la matière, mais aussi sapé un peu plus l'ordre international fondé sur des règles. Par conséquent, le Conseil de sécurité doit parler d'une seule voix pour dénoncer haut et fort le comportement de la République populaire

démocratique de Corée, mais aussi pour demander des comptes au régime de Kim Jong-un, qui menace directement le peuple japonais et l'ensemble de la péninsule coréenne. Il est absurde pour les membres du Conseil de sécurité d'éviter de mettre en colère la République populaire démocratique de Corée. À ce stade, personne ne peut se plaindre du fait que le peuple de la République populaire démocratique de Corée subit les conséquences d'un régime de sanctions sévères. La seule responsable de la souffrance du peuple de la République populaire démocratique de Corée, c'est l'attitude du régime de la République populaire démocratique de Corée. Nous devons utiliser tous les outils et le pouvoir que nous confère notre mandat pour envoyer un message fort à ce régime.

Le régime de la République populaire démocratique de Corée doit avoir compris à présent qu'il ne sera pas récompensé pour son comportement irresponsable. Les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée doivent être pleinement appliquées, et chaque violation de ces sanctions représente une menace accrue pour la paix régionale et internationale et est une occasion pour la République populaire démocratique de Corée de renforcer son programme d'armes de destruction massive et de missiles balistiques.

Je voudrais conclure mon intervention en appelant une fois encore la République populaire démocratique de Corée à renoncer à ses provocations et à mettre fin à ses programmes d'armes de destruction massive, de missiles balistiques et d'armes nucléaires. Le retour à un dialogue constructif et à la diplomatie est la voie à suivre, et la République populaire démocratique de Corée doit comprendre que c'est la seule solution, et que c'est la bonne.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Khiari pour son exposé.

La France condamne fermement le lancement par la Corée du Nord d'un missile balistique de portée intermédiaire, le 4 octobre. Pour la première fois en cinq ans, un missile nord-coréen a survolé le territoire du Japon. Il s'agit d'une provocation inacceptable, et je souhaite ici assurer les autorités japonaises de l'entière solidarité de la France. Cette nouvelle escalade intervient alors qu'une série de tirs de missiles balistiques à courte portée a été effectuée ces tout derniers jours. Chacun de ces tirs est une violation des résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil. Ils représentent une menace

pour la stabilité régionale et la sécurité internationale. Le Secrétaire général a condamné fermement cet acte irresponsable.

La multiplication des essais balistiques depuis le début de l'année est sans précédent. Nous assistons à un développement capacitaire très net sur le plan balistique, avec l'intention affichée de développer un programme nucléaire tactique. La Corée du Nord, qui poursuit inexorablement ses activités d'enrichissement, utilise une rhétorique nucléaire de plus en plus agressive, comme en témoigne l'adoption d'une nouvelle posture au début du mois de septembre. Sur le terrain, à Yongbyon et à Punggye-ri, nous constatons la poursuite des préparations vers un septième essai nucléaire.

Il serait irresponsable de récompenser les violations des résolutions par un assouplissement des sanctions. Il faut au contraire maintenir la pression sur Pyongyang et l'accroître dans certains domaines. Rappelons que la Corée du Nord continue de contourner les sanctions, notamment via ses cyberattaques qui permettent directement de financer ses programmes. En parallèle, il faut reprendre le dialogue. L'objectif est connu : le démantèlement complet, vérifiable et irréversible des programmes nucléaire, balistique et d'autres armes de destruction massive. Tous les acteurs de la région doivent s'investir. La Corée du Nord doit revenir de bonne foi à la table des négociations.

Je conclurai en soulignant la préoccupation de la France vis-à-vis de la situation humanitaire en Corée du Nord. Nous regrettons que le régime nord-coréen continue de développer et de financer ses programmes proliférant au détriment de sa propre population. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) accorde les demandes de dérogations humanitaires qui lui sont adressées dans les meilleurs délais. La situation est grave. Le Conseil doit agir. Il doit condamner unanimement cette nouvelle provocation. C'est pourquoi la France soutient le projet de déclaration à la presse présenté par les États-Unis.

**M<sup>me</sup> Moran** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé très utile.

L'Irlande condamne les huit tirs de missiles effectués ces deux dernières semaines par la République populaire démocratique de Corée. Nous demeurons vivement préoccupés de constater que, depuis 15 mois, la République populaire démocratique de Corée procède à des tirs de missiles d'une intensité et d'une diversité

sans précédent. Le dernier en date, le 4 octobre, qui a survolé le Japon, a démontré que la République populaire démocratique de Corée était engagée sur une pente dangereuse et imprudente, susceptible d'entraîner de graves risques pour le trafic maritime et aérien, ainsi que pour les pays voisins.

Dans le même temps, la République populaire démocratique de Corée a poursuivi ses activités nucléaires illégales à Yongbyon et ses préparatifs en vue d'un éventuel essai nucléaire. Ces activités constituent des violations manifestes des résolutions du Conseil de sécurité et remettent en cause de manière flagrante ses décisions et son autorité. Elles se sont accompagnées de menaces contre les pays voisins et d'une volonté affichée de mettre au point des armes nucléaires tactiques destinées à accroître les tensions et les antagonismes dans la région et au-delà.

Au cours de cette période, le Conseil a été contraint de garder le silence, deux de ses membres ayant notamment opposé leur veto à un projet de résolution (S/2022/431) en mai. Le Conseil doit se montrer à la hauteur de ses responsabilités. De même, nous devons continuer de veiller à ce que les résolutions du Conseil de sécurité, y compris les sanctions, soient appliquées pleinement et effectivement. Soyons clairs : l'escalade des tensions est uniquement due aux agissements de la République populaire démocratique de Corée. Il appartient à la République populaire démocratique de Corée d'agir pour apaiser la situation. La République populaire démocratique de Corée doit respecter les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité. Elle doit abandonner ses programmes de missiles balistiques et d'armes nucléaires de manière complète, vérifiable et irréversible.

La République populaire démocratique de Corée ne peut pas être considérée comme un État doté de l'arme nucléaire et ne le sera pas. Elle doit se conformer à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et adhérer au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La République populaire démocratique de Corée doit accepter que le dialogue et la diplomatie sont les seuls moyens de garantir la paix, la stabilité et la sécurité dans la péninsule coréenne. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à s'acquitter de ses responsabilités envers son peuple et la communauté internationale, et à participer activement et sans conditions préalables aux pourparlers proposés par les États-Unis et la Corée du Sud.



En parallèle, le Conseil doit se conformer à ses obligations, faire respecter ses résolutions et apporter une réponse unie et résolue aux agissements de la République populaire démocratique de Corée.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général, Khaled Khiari, de son exposé. Nous nous félicitons également de la participation des représentants du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

La République populaire démocratique de Corée a effectué un nombre record de tirs de missiles balistiques depuis le début de l'année. La Norvège s'inquiète vivement que la République populaire démocratique de Corée continue à mettre au point des programmes nucléaire et balistique, et des dangers que ces activités militaires représentent pour la paix et la stabilité dans la région et au-delà. La Norvège condamne dans les termes les plus forts le lancement de quatre missiles balistiques à la fin du mois de septembre et le lancement effectué hier, le 4 octobre, d'un possible missile balistique à portée intermédiaire qui a survolé le Japon. Il s'agirait du premier essai de ce type de missile depuis 2017. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général, qui a qualifié ce lancement d'acte irréfléchi et de violation des résolutions du Conseil de sécurité.

Certains collègues du Conseil de sécurité ont soutenu que nous ne devons prendre aucune mesure susceptible de provoquer la République populaire démocratique de Corée ou d'aggraver la situation. C'est pourtant ce qui s'est produit du fait du silence du Conseil et de son incapacité d'agir. Les récents tirs attisent les tensions et rendent les efforts diplomatiques encore plus difficiles. Ces tirs de missiles représentent une menace très grave pour l'aviation civile et la sécurité maritime dans la région. Nous engageons vivement le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée à honorer pleinement ses obligations internationales, à abandonner ses programmes nucléaire et balistique de manière complète, vérifiable et irréversible et à reprendre des négociations dignes de ce nom à cette fin. La République populaire démocratique de Corée doit adhérer à nouveau au régime international de non-prolifération.

Nous appelons le Conseil à faire preuve d'unité face à l'escalade de la République populaire démocratique de Corée. S'il continue de garder le silence, le Conseil perdra toute crédibilité et autorité. Les membres du Conseil qui entretiennent des contacts avec la République populaire démocratique de Corée doivent

également exhorter Pyongyang à accepter les offres inconditionnelles de dialogue faites par les États-Unis et la République de Corée.

La Norvège demeure préoccupée par la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée et appelle le Gouvernement du pays à coopérer avec la communauté internationale afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, y compris celle liée à la maladie à coronavirus (COVID-19). Les membres du Conseil n'ont cessé de montrer qu'ils prenaient très au sérieux la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée, comme en témoignent les dispositions du projet de résolution qui a fait l'objet d'un veto (S/2022/431), qui auraient considérablement élargi les mécanismes de dérogation pour raison humanitaire. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) continue aussi d'accorder la priorité à l'approbation des demandes de dérogation pour raison humanitaire.

Pour terminer, je tiens à rappeler que l'application intégrale des sanctions par tous les États Membres est essentielle. Il est grand temps que le Conseil s'exprime d'une seule voix sur cette question, et nous appuyons le projet de déclaration à la presse proposé par les États-Unis. Nous devons continuer d'affirmer que le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée doit satisfaire pleinement à ses obligations internationales en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Seuls le dialogue et la diplomatie nous permettront de trouver une solution durable pour instaurer la paix dans la péninsule coréenne.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé instructif.

Comme nous l'avons entendu, vers 7 h 30 mardi matin, alors que les habitants du nord du Japon se rendaient au travail, des alertes d'évacuation ont poussé la population à se réfugier rapidement dans les abris. Les transports publics ont cessé de fonctionner lorsqu'un missile balistique, lancé sans avertissement par la Corée du Nord, a survolé le territoire japonais. La menace pour la paix et la sécurité internationales que posent les essais imprudents et illégaux de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord est on ne peut plus claire. Le dernier lancement en date par la Corée du Nord d'un missile balistique à portée intermédiaire viole de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Nous sommes solidaires du peuple japonais et des peuples des États de la région qui sont menacés par ce comportement inacceptable.

Ce dernier essai en date constitue une grave escalade, mais la tendance générale est tout aussi préoccupante. Ne serait-ce que cette année, la Corée du Nord a effectué 39 tirs de missiles balistiques, dont sept au cours des 10 derniers jours. Nous exhortons les membres du Conseil à opposer à ces violations une réponse ferme et unie. La Corée du Nord est enhardie par l'inaction du Conseil et le veto de deux membres de ses Conseil. La diplomatie est le seul moyen de parvenir à une paix durable dans la péninsule, mais il convient que le Conseil continue de prendre les mesures ciblées qui s'imposent pour ralentir la prolifération. Par conséquent, nous appelons une fois de plus tous les États Membres à appliquer intégralement les résolutions du Conseil de sécurité sur la Corée du Nord. Elles sont une part essentielle des efforts visant à porter un coup d'arrêt aux programmes interdits de la Corée du Nord.

Je veux aussi dire clairement que les sanctions du Conseil ne visent pas le peuple nord-coréen. Nous sommes résolument en faveur de la fourniture d'une aide humanitaire aux plus vulnérables et appelons donc la Corée du Nord à autoriser une évaluation indépendante de la situation humanitaire et à permettre que l'assistance soit librement acheminée dans le pays. Nous engageons la Corée du Nord à s'abstenir de nouvelles provocations, à donner sincèrement suite à l'offre de dialogue des États-Unis et à prendre des mesures concrètes qui aillent dans le sens d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible.

**M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé sur les faits nouveaux survenus en République populaire démocratique de Corée.

Nous avons pris note avec préoccupation des informations faisant état de tirs de missile balistique effectués la semaine dernière par la République populaire démocratique de Corée. Ils font suite au tir d'un missile balistique intercontinental par le pays au mois de mars, qui a fait l'objet d'une séance du Conseil de sécurité (voir S/PV.9004), ainsi qu'à d'autres tirs ultérieurs. Les tirs enfreignent les résolutions du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée. Ils nuisent à la paix et à la sécurité dans la région et au-delà. Nous appelons donc à l'application intégrale des résolutions du Conseil qui se rapportent à la République populaire démocratique de Corée.

L'Inde souhaite également réaffirmer qu'il importe de remédier à la prolifération des technologies nucléaire et balistique, imputable à la République

populaire démocratique de Corée, dans notre région. Ces manœuvres ont une incidence néfaste sur la paix et la sécurité dans notre région, y compris en Inde. Nous exprimons donc à nouveau notre appui continu à la dénucléarisation en vue d'instaurer la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne.

Le Conseil sait que le monde du Sud est déjà touché de manière disproportionnée par la situation géopolitique actuelle et les défis qui lui sont associés. Il importe par conséquent de continuer à tout faire pour maintenir la paix et la sécurité. Il est dans notre intérêt commun de garantir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et nous persisterons, à l'avenir, à plaider pour le dialogue et la diplomatie comme seuls vrais moyens de régler les problèmes qui s'y posent.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khaled Khiari de son exposé utile et salue la participation des représentants de la République de Corée et du Japon à la séance d'aujourd'hui.

Les Émirats arabes unis s'associent au Secrétaire général Guterres pour condamner fermement le tir, effectué le 4 octobre par la République populaire démocratique de Corée, d'un missile balistique à portée intermédiaire, premier missile de ce genre à survoler le Japon depuis cinq ans. Cette dangereuse escalade a menacé de façon flagrante des vies civiles, l'aviation internationale et la sûreté maritime, et nous exprimons tout notre soutien au Japon et à son peuple. Ce récent tir de missile balistique s'inscrit dans la continuité de l'attitude imprudente et irresponsable de la République populaire démocratique de Corée, qui a repris ses essais de missile en septembre de l'année dernière, en violation manifeste de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. Dans le cadre de la séance d'aujourd'hui, je voudrais mettre l'accent sur les points suivants.

Premièrement, nous appelons une nouvelle fois la République populaire démocratique de Corée à respecter les lois et normes internationales et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et nous l'exhortons à faire preuve de retenue et à donner la priorité à la diplomatie et au dialogue. Nous insistons sur notre condamnation de tout essai de missile, toute tentative de se doter d'armes nucléaires et toute démarche propre à compromettre les efforts de non-prolifération. À cet égard, nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles la République populaire démocratique de Corée pourrait être prête à procéder à un essai nucléaire et la loi adoptée le mois dernier par son parlement sur le droit de posséder des armes nucléaires et d'en faire un usage préventif suscite également notre inquiétude.

Deuxièmement, nous affirmons qu'il importe de veiller à ce que tous les pays se conforment pleinement au régime mondial de désarmement et de non-prolifération, en particulier dans la période critique qu'il traverse. De toute évidence, la tendance à la surenchère qui caractérise actuellement le comportement de la République populaire démocratique de Corée, notamment le développement de ses programmes nucléaire et balistique, sera préjudiciable au dispositif mondial de désarmement et de non-prolifération. Par ailleurs, nous souscrivons à l'idée que le régime est enhardi par l'inaction du Conseil à cet égard.

Troisièmement, le Conseil de sécurité doit intensifier ses efforts pour maintenir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et préserver le régime mondial de non-prolifération. Cela suppose nécessairement d'empêcher la République populaire démocratique de Corée de se livrer à la contrebande d'armes et de composants sur le marché noir. Pour cela, le Conseil doit envisager de recourir à toutes les mesures à sa disposition, y compris les sanctions. Nous sommes prêts à travailler avec les autres membres du Conseil pour répondre aux préoccupations que peuvent susciter de telles mesures prises par le Conseil. En même temps, nous appelons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à reprendre le dialogue avec les parties concernées, à privilégier les solutions diplomatiques et à renoncer à ses armes nucléaires de façon complète, vérifiable et irréversible afin d'instaurer la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne.

Quatrièmement, tandis que les décideurs, en République populaire démocratique de Corée, persistent à puiser dans les ressources limitées du pays pour mettre au point des armes nucléaires et des missiles balistiques, les Émirats arabes unis restent préoccupés par la détérioration continue de la situation humanitaire du peuple nord-coréen, dont la majorité vit dans la pauvreté. Une fois encore, nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à coopérer avec la communauté internationale et l'ONU afin d'atténuer la souffrance de la population en facilitant l'entrée d'une aide humanitaire et en permettant aux organisations de secours et au Coordonnateur résident des Nations Unies de mener leurs activités vitales dans le pays.

Enfin, les Émirats arabes unis soulignent qu'il importe que le Conseil de sécurité s'exprime d'une seule voix pour assumer sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationale et freiner toute nouvelle escalade de ce dangereux discours nucléaire. Les signaux d'alarme clignotent et sont au rouge pour le Conseil et une réaction s'impose.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé au Conseil de sécurité.

Le Ghana reste préoccupé par l'escalade des tensions dans la péninsule coréenne et plus largement l'Asie du Nord-Est. Ces tensions renouvelées sont la conséquence de tirs répétés de missile, la semaine passée, par la République populaire démocratique de Corée, en particulier le tir, le 4 octobre, d'un missile balistique à portée intermédiaire qui a survolé le Japon. Le missile en question, premier à suivre une telle trajectoire depuis 2017 et première arme de la République populaire démocratique de Corée à parcourir une telle distance, représente une escalade claire dans les actions de la République populaire démocratique de Corée contre ses voisins et contre la paix internationale. Il est particulièrement inquiétant que le tir ait été effectué en violation de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, au mépris de la sûreté aérienne et maritime, et tout bonnement sans le moindre avertissement. Le Ghana est gravement préoccupé et atterré par ce tir et ceux qui l'ont précédé.

Depuis le début de l'année, la République populaire démocratique de Corée a sensiblement accru la fréquence de ses tirs et multiplié les types de missile et leurs vecteurs. Les renseignements indiquant qu'elle procéderait à des préparatifs sur son site d'essais nucléaires de Punggye-ri, potentiellement pour un septième essai, conjugués au fait qu'elle affirme avoir progressé dans la mise au point d'armes nucléaires tactiques, ainsi qu'à sa menace d'employer des armes nucléaires si ses intérêts nationaux étaient menacés, sont extrêmement inquiétants et vont contre ses obligations en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Par conséquent, les membres du Conseil doivent lancer, dans l'unité, un appel à la République populaire démocratique de Corée afin qu'elle prenne immédiatement et de toute urgence des mesures concrètes pour s'acquitter des obligations internationales qui lui incombent.

En cette période d'instabilité mondiale, le monde ne peut pas se permettre de voir éclater de multiples crises. À cet égard, nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de procéder à de nouveaux tirs d'essai de missiles et à prendre de toute urgence les mesures qui s'imposent pour apaiser les tensions dans la région. Nous appelons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et



à reprendre un dialogue constructif et crédible avec les parties concernées, en tenant compte des préoccupations en matière de sécurité régionale et internationale.

Nous espérons que le Conseil et les autres parties concernées seront en mesure d'agir pour préserver la paix, tout en veillant à répondre aux besoins humanitaires de la population de la République populaire démocratique de Corée.

**M. de la Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé et saluons la présence des délégations du Japon et de la République de Corée à la présente séance du Conseil.

Nous prenons note avec inquiétude des informations confirmant que, le 4 octobre, la République populaire démocratique de Corée a effectué un tir de missile balistique à portée intermédiaire, qui a survolé le territoire du Japon avant de tomber dans l'océan Pacifique. Nous nous associons au Secrétaire général pour condamner fermement ce tir.

Une situation aussi grave ne s'est pas présentée depuis 2017, bien que ces derniers mois, la République populaire démocratique de Corée ait intensifié la fréquence des tirs et l'utilisation de nouvelles technologies. Cela démontre également l'échec du Conseil à empêcher la République populaire démocratique de Corée de continuer à développer et renforcer son programme de missiles balistiques, au détriment du régime de désarmement et de non-prolifération. Nous considérons la poursuite des tirs de missiles, en violation des résolutions du Conseil de sécurité, comme une question sérieuse.

Le Mexique condamne tout acte qui vise à violer les accords multilatéraux sur la non-prolifération des armes nucléaires et qui met en péril la sécurité régionale et internationale. Le tir dont il est question a compromis la sécurité maritime et aérienne dans la région. Les déclarations récentes et la législation de la République populaire démocratique de Corée sur sa position nucléaire sont contraires aux objectifs d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Conseil doit être à la hauteur de sa responsabilité et s'exprimer d'une seule voix face à tout acte qui porte atteinte à la paix et à la sécurité internationales, et le cas de la péninsule coréenne n'est pas et ne peut pas être une exception. Nous réaffirmons que les différends doivent être réglés par le dialogue. Par conséquent, nous appelons les acteurs les plus influents au

sein de la région à ne ménager aucun effort pour garantir un retour rapide à la table des négociations. Garder le silence face à l'escalade des tensions dont nous sommes témoins ne contribuera pas à apporter des solutions, qui sont nécessaires de toute urgence. C'est pourquoi nous appuyons le projet de déclaration à la presse dont le texte a été distribué aux membres du Conseil.

Mon pays appelle une fois de plus à la plus grande retenue et à s'abstenir de tout acte qui pourrait entraîner de nouveaux affrontements. Nous insistons sur la nécessité d'un dialogue avec la République populaire démocratique de Corée, en vue de la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

**M. Kiboino** (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé et je salue la présence du Représentant permanent du Japon et du Représentant permanent de la République de Corée à la présente séance.

Une fois de plus, le Kenya voudrait exprimer ses vives préoccupations face à la situation qui ne cesse de s'aggraver dans la péninsule coréenne. Rien que cette année, la République populaire démocratique de Corée a procédé à 39 tirs d'essai de missiles balistiques, en violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Huit de ces tirs, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, ont été effectués au cours des 10 derniers jours, et le dernier de ces missiles a survolé le Japon pour la première fois depuis 2017.

En outre, selon des informations alarmantes attribuées aux médias d'État de la République populaire démocratique de Corée, le pays est déterminé à mettre au point ses armes nucléaires dans les plus brefs délais. Ces actes de provocation incessants et injustifiés provoquent une course aux armements évitable dans la région et représentent une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. En effet, compte tenu de la situation actuelle, toute erreur d'appréciation pourrait plonger la péninsule coréenne dans une crise d'une gravité inimaginable, et les répercussions socioéconomiques et en matière de sécurité qui en résulteraient à l'échelle mondiale seraient catastrophiques, notamment pour les pays du Sud.

Par conséquent, le Kenya réitère son appel à ce que cessent les actes de provocation dans la péninsule coréenne, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous réaffirmons en outre qu'un dialogue inconditionnel et sincère, qui tient compte des préoccupations de toutes les parties dans la région, est

le seul moyen viable de sortir de cette situation délicate. À cet égard, le Kenya exhorte la communauté internationale, en particulier les États qui ont une influence sur les deux parties, à contribuer à la relance des négociations diplomatiques.

Il est inquiétant que ces provocations interviennent dans un contexte de détérioration de la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Nous encourageons la République populaire démocratique de Corée à donner la priorité aux besoins de sa population plutôt qu'à des activités militaires onéreuses. Dans le même temps, toutes les autres parties concernées doivent penser à la détresse humanitaire des citoyens de la République populaire démocratique de Corée et tout mettre en œuvre pour veiller à ce que toutes les mesures qu'elles prennent n'aggravent pas inutilement les souffrances de cette population innocente.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé. Je salue la présence des délégations du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

Le Brésil condamne avec la plus grande fermeté le dernier tir de missile balistique à portée intermédiaire effectué par la République populaire démocratique de Corée. Cette année, la République populaire démocratique de Corée a effectué 39 tirs de missiles balistiques, tous en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Toutefois, même dans ce contexte, ce dernier tir n'est pas comme les autres. En cinq ans, c'est le premier tir à avoir survolé le territoire d'un pays voisin, puisqu'il est passé au-dessus de la partie nord du Japon.

Les tirs d'essais de missiles au-dessus de zones habitées comportent des risques spécifiques et supplémentaires que nous ne pouvons pas tolérer. Un survol de missile pourrait facilement être interprété par les systèmes d'alerte rapide comme une véritable attaque, ce qui pourrait entraîner une crise dangereuse et imprévisible. En outre, il existe un risque réel de dysfonctionnement du missile, car le moindre changement dans la trajectoire du missile peut être mortel. Même les débris générés par un missile en survol peuvent causer des dégâts et perturber la vie et les moyens de subsistance de la population.

Environ 200 000 Brésiliens vivent actuellement au Japon, ce qui représente notre cinquième communauté à l'étranger. Tout risque associé aux missiles pesant sur le Japon représente également un risque pour

la communauté brésilienne dans ce pays. Le dernier essai, par exemple, a mis en danger les centaines de Brésiliens qui résident actuellement à Hokkaido et dans les zones adjacentes.

Le Brésil est également préoccupé par les répercussions de ces essais sur l'aviation civile. Nous regrettons vivement que ce tir et les autres tirs effectués depuis le début de 2022 n'aient pas été précédés d'alertes anticipées sous forme d'avis adressés aux navigateurs aériens. Cela représente une grave menace pour les avions civils qui opèrent dans cette zone.

Les menaces concrètes pour la communauté brésilienne contribuent à montrer que nous sommes clairement et directement concernés par le dossier de la République populaire démocratique de Corée, et plus généralement par la paix et la sécurité en Asie du Nord-Est. La priorité numéro un doit être de réduire les tensions et d'instaurer un dialogue qui permettra d'assurer une plus grande prévisibilité et de renforcer la stabilité dans la région.

La République populaire démocratique de Corée doit respecter et appliquer pleinement toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et s'abstenir de tout nouveau tir de missile balistique qui serait contraire aux décisions du Conseil. Nous demandons instamment, à titre de première mesure urgente, le retour au moratoire adopté en 2018 sur les essais de missiles de portée intermédiaire et de longue portée, qui représentent la plus grave menace pour la population civile dans les pays voisins en cas de survol de zones peuplées, et qui menacent également la paix et la sécurité internationales.

Dans le même temps, nous appelons le Conseil de sécurité à réfléchir sérieusement à d'autres moyens d'apaiser les tensions sur la péninsule et de sortir de l'impasse actuelle. Alors que 39 tirs de missiles balistiques ont eu lieu cette année, il est clair que les seules sanctions ne suffisent pas à endiguer la menace que représente la République populaire démocratique de Corée. Si les sanctions multilatérales peuvent faire partie d'une riposte globale, elles ne peuvent à elles seules régler les problèmes de paix et de sécurité sur la péninsule. Une stabilité durable doit reposer sur un dialogue structuré, des mesures de confiance et une collaboration véritable, faute de quoi nous n'aurons aucune chance de garantir la paix à long terme pour nos populations dans la région et au-delà.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Khaled Khiari de son exposé.

La Russie est opposée à toute activité militaire qui menace la sécurité de la péninsule coréenne et des pays d'Asie du Nord-Est. Nous constatons avec regret qu'au cours des derniers mois, la situation sur la péninsule coréenne a eu tendance à s'aggraver. Les États-Unis et leurs alliés dans la région ont repris leurs activités d'entraînement militaire à grande échelle depuis le mois d'août. Fin septembre, pour la première fois depuis cinq ans, les États-Unis, la République de Corée et le Japon ont organisé un exercice militaire conjoint en mer du Japon, avec la participation d'un porte-missiles nucléaire, pour s'entraîner à prendre pour cible des installations critiques en République populaire démocratique de Corée. Les dirigeants de ces pays tiennent des propos irresponsables concernant le déploiement de moyens de dissuasion américains, notamment nucléaires, sur la péninsule coréenne et dans la région.

Nous regrettons que ces informations factuelles n'aient pas été mentionnées par le représentant de l'ONU dans son exposé.

Il est évident que les tirs de missiles de Pyongyang sont la conséquence des activités militaires belliqueuses et à courte vue menées par les États-Unis d'Amérique autour de ce pays, causant du tort à leurs propres partenaires dans la région et aggravant la situation dans toute l'Asie du Nord-Est. En outre, la situation sur la péninsule coréenne ne peut être dissociée des processus complexes qui sont en cours dans cette partie du monde, et nous ne pouvons que remarquer le fait que Washington promeut avec toujours plus d'insistance sa doctrine de sécurité unilatérale dans la région d'Asie et du Pacifique, ce qui ne fait que créer de nouveaux risques pour les pays de la région, que les États-Unis tentent de diviser en appliquant le principe selon lequel « quiconque n'est pas de notre côté est notre ennemi ». La formation de nouvelles alliances militaires, comme celle entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, dénommée AUKUS, s'inscrit dans le droit fil de cette activité, qui suscite chez de nombreuses parties prenantes, dont Pyongyang, des doutes quant aux bonnes intentions de ces pays et ne favorise pas le dialogue.

Au Conseil de sécurité, nous entendons souvent les membres dire que la diplomatie préventive est irremplaçable, que l'on ne peut régler les conflits par des moyens militaires et que, pour régler des situations explosives, il faut accorder la priorité aux moyens politiques et diplomatiques. Ce sont des paroles extrêmement importantes,

l'essence même de la Charte des Nations Unies, mais dans le cas de nos collègues occidentaux, ces méthodes ne sont mises en avant que lorsqu'ils ont la possibilité de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres États. En revanche, lorsque nous parlons des régions dans lesquelles leurs intérêts géopolitiques sont véritablement en jeu, alors la condamnation, les pressions et l'intimidation sont de mise.

Dans l'esprit des États-Unis et des autres pays occidentaux, la République populaire démocratique de Corée est depuis longtemps exclue du prétendu monde civilisé. Le seul plat qui est servi à Pyongyang sont les sanctions. Depuis 2006, à l'initiative des États-Unis, de nombreuses restrictions ont été imposées contre Pyongyang, chacune plus forte que la précédente, mais au fil des ans, il est devenu éminemment clair que le modèle des sanctions ne permettait pas de garantir la sécurité dans la région ni ne facilitait le règlement de la question de la prolifération des missiles nucléaires.

Nous regrettons sincèrement que nos collègues occidentaux fassent systématiquement abstraction des nombreux appels lancés par Pyongyang aux États-Unis afin qu'ils cessent leurs activités hostiles, alors que cela pourrait permettre d'instaurer un dialogue. Ces appels n'ont jamais été pris au sérieux, pas plus que les mesures accommodantes prises par Pyongyang en 2018 et 2019 et les signaux positifs émanant des Nord-Coréens durant cette période. C'est la position des États-Unis qui a empêché le Conseil d'y réagir de manière appropriée et de contribuer à l'apaisement des tensions.

Nous l'avons affirmé à maintes reprises et nous le répétons aujourd'hui : l'adoption de nouvelles sanctions contre la République populaire démocratique de Corée n'aboutira à rien. C'est une mesure qui, comme nous venons de le souligner, ne donnera aucun résultat en ce qui concerne la République populaire démocratique de Corée.

Nous sommes convaincus que les mécanismes de l'ONU et du Conseil de sécurité doivent être utilisés pour appuyer le dialogue intercoréen et les négociations multilatérales au lieu d'y faire obstacle. Ce n'est qu'alors que nous pourrions parler d'un règlement efficace des questions en suspens dans la région, notamment la question nucléaire, sur la base d'accords mutuellement acceptables. L'adoption de nouvelles sanctions contre la République populaire démocratique de Corée n'est pas une simple mesure visant à contrer les programmes de missiles et nucléaires interdits ; elle menace de provoquer des bouleversements socioéconomiques et humanitaires inacceptables pour les citoyens nord-coréens.

Pour terminer, je souligne une fois de plus que nous devons aujourd'hui veiller à ce que toutes les parties fassent preuve de retenue et montrent qu'elles sont, dans la pratique, prêtes à reprendre le dialogue dans le cadre des accords conclus et des engagements pris. Les initiatives politiques et humanitaires proposées par la Russie et la Chine sont toujours sur la table, et elles pourraient encourager les parties à intensifier leurs efforts de négociation.

L'absence d'avancées sur le plan politique et le refus de certains membres, en particulier les États occidentaux, de prendre la moindre mesure pour parvenir à une solution équilibrée et globale au Conseil de sécurité sont la cause principale de l'incapacité du Conseil d'agir sur cette question. Cette position, conjuguée à l'intensification des manœuvres militaires des États-Unis et de leurs alliés, risque d'aggraver les tensions sur la péninsule, ce qui pourrait avoir des conséquences imprévisibles et extrêmement dangereuses pour l'ensemble de l'Asie du Nord-Est.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : J'ai écouté l'exposé du Sous-Secrétaire général Khiari.

Nous avons pris note des tirs effectués récemment par la République populaire démocratique de Corée. Nous avons également pris note des multiples exercices militaires conjoints organisés récemment par les États-Unis et d'autres pays dans la région. Un bref examen montre que les tirs de la République populaire démocratique de Corée ont eu lieu avant ou après ces exercices militaires et non de manière isolée.

Compte tenu des tensions actuelles dans la péninsule coréenne, toutes les parties doivent se concentrer sur l'objectif primordial d'instaurer la paix et la stabilité dans la péninsule, garder leur calme, faire preuve de retenue et de prudence, et s'abstenir de toute action qui pourrait exacerber les tensions ou conduire à une erreur d'appréciation, afin de prévenir toute nouvelle surenchère.

La question de la péninsule coréenne est complexe. L'hostilité entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée est au cœur du problème. En 2018, la situation dans la péninsule a connu une nette amélioration. Les États-Unis n'ont malheureusement pas réagi aux mesures positives prises par la République populaire démocratique de Corée, conformément au principe de réciprocité. Les mesures de dénucléarisation prises par la République populaire démocratique de Corée n'ont pas été reconnues, et les préoccupations

légitimes et raisonnables de ce pays n'ont pas été prises en compte. Par conséquent, le dialogue entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis est dans l'impasse, et la méfiance s'est encore renforcée.

Dans le même temps, les États-Unis ont récemment consolidé leur alliance militaire dans la région Asie-Pacifique et intensifié le risque d'affrontement militaire. En matière nucléaire, les États-Unis appliquent deux poids, deux mesures et se livrent à des manœuvres politiciennes qui empoisonnent l'environnement de sécurité dans la région.

Dans ce contexte, l'intensification des tensions dans la péninsule n'est pas une surprise. L'histoire montre que le dialogue et la concertation sont les seuls moyens de régler la question de la péninsule coréenne. Chaque fois qu'il y a un dialogue efficace, une stabilité relative règne dans la péninsule, et chaque fois qu'il y a une impasse ou un retour en arrière, les tensions montent invariablement.

Nous appelons les États-Unis à prendre des mesures concrètes, à faire preuve de sincérité et à répondre efficacement aux préoccupations légitimes et raisonnables de la République populaire démocratique de Corée, afin de créer des conditions favorables à la reprise du dialogue. Le Conseil de sécurité doit jouer un rôle constructif sur la question de la péninsule coréenne au lieu de se contenter de faire des déclarations fermes ou d'exercer des pressions. Les débats et les délibérations du Conseil doivent contribuer à une détente au lieu d'alimenter l'escalade. Ils doivent promouvoir la reprise du dialogue au lieu d'exacerber les divergences et promouvoir l'unité au lieu de créer des divisions.

La Chine et la Russie ont présenté un projet de résolution sur la République populaire démocratique de Corée afin d'améliorer la situation humanitaire sur le terrain, de créer un climat propice à la confiance mutuelle entre toutes les parties et à la reprise du dialogue, et de donner un élan au règlement politique de la question de la péninsule coréenne. Le projet de texte est toujours sur la table, et nous espérons que les membres du Conseil l'examineront activement.

En tant que proche voisine de la République populaire démocratique de Corée, la Chine suit de près la situation dans la péninsule. Comme toujours, la Chine reste déterminée à maintenir la paix et la stabilité, à parvenir à la dénucléarisation de la péninsule et à régler les problèmes par le dialogue et la consultation. L'Initiative pour la sécurité mondiale, proposée par la Chine,

fournit des orientations importantes pour le règlement de cette question. Nous appelons une fois de plus toutes les parties concernées à envisager et régler la question de la péninsule coréenne sous l'angle du principe de l'indivisibilité de la sécurité, à suivre l'approche à deux volets et le principe de mesures échelonnées et coordonnées, à rester attachées au dialogue et à la consultation, à rapprocher leurs points de vue et à répondre aux préoccupations légitimes de toutes les parties de manière équilibrée afin de promouvoir conjointement le règlement politique de la question de la péninsule. À cet égard, la Chine reste déterminée à jouer un rôle constructif.

**Le Président** : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Gabon.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari pour son exposé et je salue la participation à cette séance des Représentants permanents de la Corée et du Japon.

La République populaire démocratique de Corée a procédé mardi dernier à des tirs de missiles balistiques d'une portée sans précédent, suscitant l'alerte et une grande inquiétude des pays voisins, dont le Japon qui a vu son espace survolé par les projectiles.

Ce nouveau lancement de missiles, qui s'ajoute à une liste graduelle en puissance depuis le début de l'année, interpelle la communauté internationale sur l'ampleur de la menace qui pèse sur la sécurité de la péninsule coréenne et qui requiert une réponse urgente et sans équivoque de ce Conseil, à la mesure des enjeux.

Fermement attaché au régime de non-prolifération ainsi qu'à la paix dans la péninsule coréenne, le Gabon condamne ces lancements de missiles balistiques. La diplomatie des tirs de missiles et de l'exhibition de la force ne peut pas être la solution. Elle n'est ni constructive, ni viable. Elle alimente les crispations et ravive l'anxiété et l'inquiétude des populations. Elle est à la remorque de nombreux risques et péril, y compris le risque nucléaire, qui exacerbe la peur.

Mon pays appelle au dialogue, sans condition préalable, en vue de parvenir à une solution qui garantisse la paix et l'éradication de la menace nucléaire dans la péninsule coréenne. Le Gabon est opposé à l'utilisation des armes nucléaires et à toute menace d'y recourir. Notre perception est que ces armes ne doivent pas être fabriquées ni produites en raison de leur potentiel insoutenable de destruction. Il est évident que le développement de nouvelles capacités nucléaires par les États de la région ne fera qu'amplifier la menace sécuritaire à l'échelle régionale et globale.

Nous ne le dirons jamais assez, la solution à la crise dans la péninsule coréenne ne sera trouvée que par le dialogue et la concertation. Mon pays refuse toute rhétorique de la banalisation de la menace nucléaire, qui ne laisse augurer rien de bon pour la paix et la sécurité collective.

Nous continuons d'appeler les pays de la région et l'ensemble des parties à s'investir dans la recherche de la solution en s'engageant dans les négociations diplomatiques, et à reprendre les discussions sur la base des engagements déjà pris en vue de parvenir à une solution négociée, seule issue viable pour la sécurité dans la péninsule coréenne.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé d'urgence cette séance du Conseil de sécurité. Je suis reconnaissant d'avoir été invité à participer à cette importante séance. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Au cours des neuf derniers jours, la République populaire démocratique de Corée a effectué huit tirs de missiles balistiques, dont tout récemment, le 4 octobre, le tir d'un missile balistique à portée intermédiaire, qui a parcouru environ 4 500 kilomètres en direction du Pacifique, survolant le Japon. Je n'ai pas besoin de rappeler aux membres du Conseil que la République populaire démocratique de Corée a lancé au total 39 missiles balistiques rien que cette année et plus de 130 au cours des 10 dernières années. De fait, à l'heure actuelle, nous vivons presque tous les jours sous la menace de ces actes de provocation que sont les tirs de missiles par la République populaire démocratique de Corée.

La République de Corée condamne avec la plus grande fermeté la poursuite des tirs de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, qui constituent une violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Ces actes de provocation de la République populaire démocratique de Corée menacent non seulement la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et au-delà, mais sapent aussi profondément les fondements mêmes du régime mondial de non-prolifération.



Dans le même temps, ces tirs attestent une fois de plus du mépris total de Pyongyang pour ses obligations au titre de la Charte des Nations Unies, en tant qu'État Membre. De plus, ce dangereux cycle de provocations montre que, malgré la situation humanitaire désastreuse, le régime nord-coréen reste préoccupé par sa survie politique et par la mise au point de ses programmes d'armes de destruction massive. Il s'agit d'un détournement honteux des maigres ressources de la République populaire démocratique de Corée pour renforcer son arsenal nucléaire, au détriment du bien-être et des moyens de subsistance de sa population. Nous constatons également que la situation des droits humains en République populaire démocratique de Corée ne s'améliore nullement.

Aujourd'hui, la sécurité mondiale et la conjoncture économique sont de plus en plus fragiles et incertaines, notamment à la suite de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Dans ce contexte inquiétant, la République populaire démocratique de Corée profite de la distraction de la communauté internationale pour accélérer encore la mise au point de ses programmes nucléaires et de missiles.

Récemment, le 8 septembre, la République populaire démocratique de Corée a promulgué sa nouvelle loi sur la politique en matière d'armes nucléaires, qui fixe le seuil d'utilisation des armes nucléaires à un niveau bien inférieur à celui de tout autre pays. Cette politique permet même de mener des attaques anticipées ou d'utiliser des armes nucléaires sur une base dangereusement arbitraire. Ma délégation réaffirme que toute tentative de la République populaire démocratique de Corée de justifier sa possession ou son emploi éventuel d'armes nucléaires ne sera tout simplement pas reconnue par la communauté internationale, sous aucun prétexte.

La République populaire démocratique de Corée doit être tenue responsable de ses violations continues de ses obligations internationales. Dans cette optique, c'est avec un grand regret que pour la première fois depuis 2006, le Conseil de sécurité n'a pas réussi à adopter, en mai, un projet de résolution (S/2022/431) en réponse aux provocations nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée, en raison de l'opposition de deux membres permanents (voir S/PV.9048). Certains ont alors fait valoir que le Conseil de sécurité devait faire preuve de retenue afin de ne pas irriter davantage la République populaire démocratique de Corée. Mais nous avons clairement vu, au contraire, la République populaire démocratique de Corée répondre

bruyamment au silence du Conseil de sécurité en tirant des missiles balistiques plus fréquemment et en promulguant sa nouvelle loi sur l'emploi des armes nucléaires.

En outre, la République populaire démocratique de Corée est maintenant sur le point de procéder à son septième essai nucléaire, ce qui portera gravement atteinte à la crédibilité du régime international de non-prolifération. À cet égard, ma délégation tient à rappeler la raison d'être du Conseil de sécurité, à savoir la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité doit prendre des mesures énergiques pour signifier de manière claire et unie à Pyongyang que son comportement toujours plus agressif doit cesser. Dans l'intervalle, les sanctions du Conseil de sécurité en vigueur doivent être pleinement et fidèlement appliquées par tous les Membres de l'ONU, en particulier par les membres du Conseil de sécurité. C'est peut-être le seul moyen de faire efficacement pression sur Pyongyang pour qu'il revoie son comportement et renoue avec la diplomatie.

La République de Corée tient à réaffirmer que la porte du dialogue reste ouverte malgré les provocations et les menaces répétées de la République populaire démocratique de Corée, et appelle cette dernière à répondre positivement à l'« initiative audacieuse » de notre nouveau gouvernement en faveur de la tenue de négociations sincères et de fond en vue de la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée. En outre, nous continuons de lui tendre la main pour lui proposer une assistance humanitaire sans condition.

Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de cesser toutes ses provocations, de s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de s'engager dans un dialogue constructif sur la dénucléarisation.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

**M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) :** Je remercie à mon tour M. Khaled Khiari de son exposé.

Lorsque le Conseil de sécurité s'est réuni pour discuter de cette question en mai (voir S/PV.9048), nous avons tous vu les veto qui ont été opposés et qui ont empêché le Conseil d'agir. Et que s'est-il passé ensuite ? La Corée du Nord a procédé à des tirs dès le mois suivant, en juin. Et maintenant, je voudrais poser une question : combien de missiles balistiques ont-ils été tirés depuis

le 25 septembre seulement ? Nous connaissons tous la réponse : huit missiles balistiques, dans le cadre de cinq tirs distincts, en seulement 10 jours. Tous ces tirs violent les résolutions adoptées en la matière par le Conseil, qui est investi de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il s'agit d'une escalade claire. Ces tirs représentent une menace grave et imminente pour la paix et la sécurité non seulement du Japon, mais aussi de la région et au-delà. En bref, ils remettent en cause l'autorité même du Conseil.

Parmi ces tirs, le dernier a été particulièrement marquant. Pour la première fois depuis 2017, il a survolé le Japon et s'est abîmé dans l'océan Pacifique. Je suppose que nous pouvons tous imaginer à quel point il doit être terrifiant de voir un missile voler au-dessus de nos têtes. C'est absolument inacceptable, et le Japon condamne ce tir avec la plus grande fermeté.

Les derniers tirs en date ne doivent pas être considérés de manière isolée. Ils font partie intégrante des programmes nucléaires et de missiles redynamisés de la Corée du Nord, qu'elle s'emploie à mettre au point depuis longtemps. En septembre, nous avons également été informés d'un fait nouveau inacceptable concernant la politique nucléaire de la Corée du Nord. En outre, de nombreuses informations continuent de faire état d'activités en cours sur un site d'essais nucléaires en Corée du Nord. Nous ne devons pas permettre que la situation actuelle devienne la nouvelle norme.

Le Conseil se souviendra qu'il a adopté à l'unanimité la résolution 2321 (2016) en 2016. Cette résolution doit être respectée. Le Conseil doit être conscient qu'il est mis à l'épreuve et que sa crédibilité est en jeu. Le silence n'est pas une option. La Corée du Nord a violé de nombreuses résolutions du Conseil, et ce dernier doit agir pour restaurer sa crédibilité et s'acquitter de ses responsabilités. Le Conseil doit également envoyer un message clair et sans ambiguïté à la Corée du Nord et à la communauté internationale, à savoir que les activités nucléaires et balistiques en cours de la Corée du Nord constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et que rien ne saurait justifier ces agissements. Le Japon ne ménagera aucun effort pour coopérer avec les membres du Conseil et tous les autres États Membres à cette fin. Nous devons faire notre travail.

**Le Président** : La représentante des États-Unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je me suis sentie contrainte de reprendre la parole. Comme nous nous y attendions, au lieu de blâmer les vrais responsables, à savoir la République populaire démocratique de Corée, la Russie et la Chine veulent rendre les autres responsables de leurs agissements.

Premièrement, les États-Unis et la République de Corée effectuent des exercices militaires défensifs de manière responsable et dans le respect du droit international. Ces exercices améliorent notre état de préparation, qui est essentiel pour prévenir les menaces régionales et y répondre. Les tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée sont illégaux et irresponsables et mettent en danger les pays voisins. Ces deux activités sont sans commune mesure.

Deuxièmement, comme nous nous y attendions également, et nous l'avons dit à maintes reprises dans cette salle, le partenariat trilatéral renforcé en matière de sécurité, connu sous le nom d'AUKUS, n'enfreint pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous prenons très au sérieux nos obligations découlant du Traité sur la non-prolifération, et je sais que c'est aussi le cas du Royaume-Uni et de l'Australie. Il est préoccupant de constater que la Russie et la Chine s'entêtent à user d'allégations infondées pour détourner l'attention de nos discussions consacrées à la tentative manifeste de la République populaire démocratique de Corée de porter atteinte au régime mondial de non-prolifération. Les efforts que ces pays déploient pour défendre la République populaire démocratique de Corée ne doivent pas passer inaperçus.

Enfin, le projet de résolution que la Chine et la Russie ont proposé se fonde sur leur évaluation qui consiste à dire que la République populaire démocratique de Corée fait preuve de bonne volonté avec le moratoire, et je demande : quel moratoire ? La République populaire démocratique de Corée a montré à maintes reprises cette année qu'il n'y avait pas de moratoire. Il s'agit là d'une tentative manifeste de la Chine et de la Russie de récompenser la République populaire démocratique de Corée pour ses actes répréhensibles, tentative qui ne peut être prise au sérieux par le Conseil.

Puisque la République populaire démocratique de Corée se livre à des provocations de plus en plus graves et a repris les essais de systèmes à longue portée, le fondement allégué pour ce projet de résolution ne tient plus. Nous devons nous atteler rapidement à durcir le

régime de sanctions mis en place en vertu de la résolution 1718 (2006), et non envisager un allègement des mesures.

Nous avons entendu aujourd'hui tous les membres du Conseil, à l'exception de la Russie et de la Chine, condamner les agissements de la République populaire démocratique de Corée.

Enfin, pour ce qui est du volet humanitaire, il est clair, et cela a été dit à plusieurs reprises, que le seul obstacle à la fourniture d'une aide humanitaire à la République populaire démocratique de Corée, c'est la République populaire démocratique de Corée elle-même, c'est la fermeture des frontières qu'elle s'est elle-même imposée, et non les sanctions internationales, comme l'ont affirmé nos collègues.

**Le Président** : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je n'avais pas prévu de m'étendre sur la question, étant donné que nous tiendrons des consultations à l'issue de cette séance publique d'information. Toutefois, maintenant que la représentante des États-Unis a prononcé une seconde déclaration, je me vois obligé de répondre. J'aborderai trois points.

Premièrement, les récents tirs effectués par la République populaire démocratique de Corée ne doivent pas être examinés de manière isolée. Nous avons toujours été convaincus que nous devons traiter la situation actuelle sur la péninsule de façon globale. Les récents tirs de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée sont étroitement liés à la série d'exercices militaires conjoints menés dans la région. D'aucuns affirment que la République populaire démocratique de Corée a procédé à ces tirs car, en mai dernier (voir S/PV.9030), le Conseil de sécurité n'a pas adopté un projet de résolution (S/2022/431). Autrement dit, ces tirs seraient le résultat de l'inaction du Conseil. Cet argument est totalement erroné et trompeur. Le sentiment d'insécurité de la République populaire démocratique de Corée va croissant. Pourquoi ? Il y a des raisons à cela.

Ces derniers temps, les États-Unis et d'autres pays ont régulièrement mené des exercices militaires et coopéré avec certains pays en matière de sous-marins à propulsion nucléaire. Ils ont affirmé qu'ils allaient déployer des actifs dits stratégiques dans la région. Ces discours et ces actes ne font qu'exacerber les antagonismes et engendrer des risques et des tensions. Un

climat politique et de sécurité sûr et sain est indispensable pour trouver une solution aux problèmes de la péninsule. Nous espérons que les pays concernés garderont à l'esprit l'objectif primordial que sont la paix et la sécurité régionales et qu'ils créeront un environnement sain favorisant la paix et la stabilité dans la péninsule.

Deuxièmement, la représentante des États-Unis et d'autres représentants viennent de souligner dans leurs déclarations que les résolutions du Conseil sur la République populaire démocratique de Corée doivent être pleinement appliquées. La Chine est d'accord, et cela a toujours été notre point de vue. Dans le même temps, je dois souligner que ces résolutions comprennent aussi des dispositions visant à améliorer la situation humanitaire dans la péninsule et à promouvoir le processus politique, entre autres mesures. La mise en œuvre des résolutions du Conseil doit tenir compte de toutes les dispositions de manière équitable, au lieu d'être exclusivement axée sur les sanctions. L'expérience a montré qu'insister sur les sanctions et multiplier les pressions aux dépens des efforts politiques ne contribuait pas à apaiser la situation. Ce n'est pas la bonne approche.

Troisièmement, je voudrais souligner que le dialogue et la concertation sont les seuls moyens de régler le problème de la péninsule coréenne. Nous exhortons les parties concernées à faire preuve de sincérité et à prendre des mesures pour créer les conditions propices à la reprise du dialogue. Nous appelons également les pays concernés à faire un pas l'un vers l'autre, à répondre aux préoccupations légitimes et raisonnables de toutes les parties de manière équilibrée, et à favoriser une solution politique au problème. La Chine est prête à poursuivre sa contribution à cet égard.

**Le Président** : La représentante de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais répondre aux remarques de la représentante des États-Unis et formuler les observations suivantes.

Contrairement aux États-Unis, la Russie a une frontière commune avec la Corée du Nord et est très préoccupée par les faits dangereux survenus autour de la péninsule coréenne. Nous n'avons donc pas d'autre choix que d'appréhender cette situation dans sa globalité et de façon responsable.

Je ne suis pas d'accord avec ses conclusions selon lesquelles nous voulons rejeter sur d'autres la responsabilité ou déformer les faits. Ce n'est pas l'objet de notre déclaration. Nous attirons simplement l'attention sur la politique erronée et dangereuse des États-Unis et de leurs alliés, qui ne fonctionne manifestement pas. Bien sûr, on peut dire que les exercices militaires au cours desquels des porte-missiles nucléaires s'entraînent à cibler des installations critiques sur le territoire de la République populaire démocratique de Corée sont des exercices purement défensifs. On peut dire que les alliances impliquant des sous-marins à propulsion nucléaire sont amicales et pacifiques, et qu'elles sont purement défensives. On peut les appeler comme cela. Nous l'avons déjà entendu dans d'autres régions du monde.

Pour nous, cependant, il est évident que, tant que le renforcement militaire des alliances régionales se poursuivra, tant que les États-Unis resteront sur une ligne de provocation militaire, Pyongyang réagira. Les risques de mesures de rétorsion ne feront que croître. Nous sommes convaincus que la seule façon de régler la situation dans la péninsule coréenne est de nouer un dialogue et de rechercher des solutions politiques qui tiennent compte des préoccupations légitimes de toutes les parties, notamment en matière de sécurité.

**Le Président :** Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 16 h 30.*